

Notice technique TAZ LOV.LINK du 14 fev 2020.

Consulter les déclarations UE et toute évolution de la présente notice sur notre site www.taz3d.fr

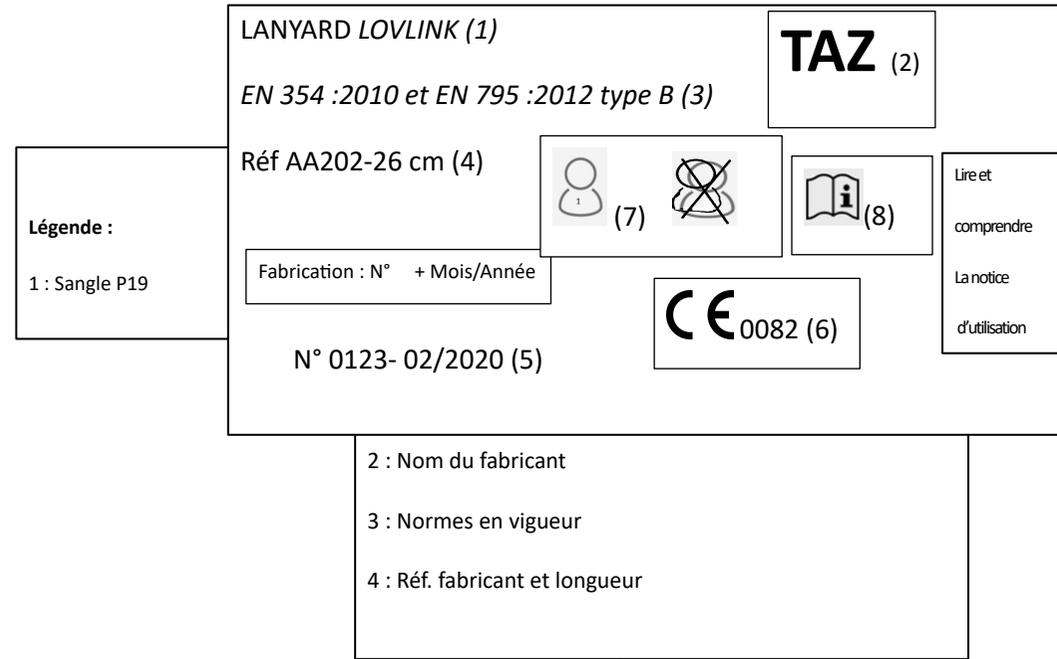
TAZ LOV.LINK

CE 0082 APAVE SUD EUROPE ZAC Saumaty Seon - 8 Rue Jean Jacques Vernazza - CS60193 - 13016 MARSEILLE – France

EN 354 :2010 Type longue de maintien au travail

EN795 type B :2012 Dispositif d’ancrage temporaire de type B

TAZ Ateliers relais EUREKALP ZA Tire-Poix 38660 St Vincent de Mercuze



c

(c....., longueur fixe et/ou partie d’un dispositif d’ancrage.

INFORMATIONS NORMATIVES :

- EN 354 :2010 **Type longe**
- EN795 type B :2012, **Dispositif d'ancrage temporaire de type B**
- Destiné à l'usage d'une seule personne

de ne pas utiliser côte à côte 2 longues munies chacune d'un absorbeur d'énergie.

Le point d'ancrage du système doit être toujours correctement positionné et le travail doit être effectué de manière à réduire le risque de chutes et la hauteur de chute au minimum, notamment en reprenant systématiquement le mou disponible dans le système.

Avertissements :

- Tout travail en hauteur nécessite une analyse de risque préalable
- Attention à ne pas affecter la fonction de sécurité de l'un des articles par la fonction de sécurité des autres articles.
- Un harnais antichute normé est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.
- Il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.
- Il est essentiel de prendre les mesures adaptées en cas d'appui sur des arêtes ou objets pouvant endommager l'équipement
- Tout utilisateur doit être formé, acquérir les compétences des techniques adéquates et lire préalablement les notices techniques.

- Les activités en hauteur exigent des aptitudes physiques certifiées médicalement. Elles sont dangereuses et peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles.

- Un plan d'urgence de sauvetage et d'évacuation, doit être mis en place.

- L'utilisateur assume personnellement tous les risques pour tout dommage, blessure ou mort pouvant survenir suite à une mauvaise utilisation de l'équipement de quelque façon que ce soit. Si vous n'êtes pas en mesure d'assumer cette responsabilité, n'utilisez pas ce matériel.

L'équipement ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

DESCRIPTION

Le produit LOV.LINK est une longe réalisée à partir d'une sangle plate de polyester munie de deux extrémités manufacturées et cousues avec du fil polyester haute ténacité.

De longueur fixe elle est disponible en longueur de 0,26 m.

NOMENCLATURE DES PIECES :

Voir Schéma

CONTROLES, POINTS A VERIFIER :

Avertissements :

Pour maintenir en état le niveau de sécurité de l'équipement, il est nécessaire d'effectuer des examens périodiques, en renseignant la fiche d'identification jointe en annexe ou une copie. Le premier des examens doit se faire en sortie de l'emballage.

L'utilisateur devra reporter sous quelque forme que ce soit et de manière lisible ou codée, les dates des dernières et prochaines inspections sur le produit.

De plus, l'utilisateur doit effectuer une vérification de l'équipement avant chaque utilisation et pendant l'utilisation, afin de s'assurer qu'il est utilisable et fonctionne correctement.

Conservez la présente notice ainsi que la fiche d'identification du produit durant toute sa durée de vie. Contrôlez la lisibilité des marquages du produit.

Le polyester, composant la longe et les coutures, est très sensible aux coupures, aux frottements, à la chaleur, aux UV, aux produits chimiques, solvants, peintures, carburants, et particulièrement les acides (attention aux batteries).

Si un des défauts suivants apparaît sur la sangle et/ou les coutures, le produit doit être mis au rebut ou renvoyé à TAZ.

- Présence de coupures, abrasion importante, de brûlures
- Présence de fils sortants
- Présence de tâches non identifiées
- Absence d'étiquette d'identification
- Perte de souplesse à la manipulation, aspect cassant

ENTRETIEN

Laver exclusivement avec de l'eau et du savon neutre (température inférieure à 30°C) et laisser sécher naturellement loin des sources de chaleur directe.

Agent chimique : rebuter le produit en cas de contact avec des réactifs chimiques ou des solvants qui pourraient altérer les caractéristiques du produit.

L'équipement est un équipement de protection individuelle. Il peut être utilisé soit comme dispositif d'ancrage, soit comme partie d'un dispositif de maintien ou d'arrêt de chute, à l'usage d'une personne. **Il ne doit jamais servir pour un quelconque équipement de levage. Il ne peut en aucun cas être noué**

L'équipement est toujours connecté aux autres éléments des dispositifs par des connecteurs EN 362 :2005. Il faudra veiller particulièrement à ce que les connecteurs agissent dans leur axe le plus résistant, parallèle à celui de la longe.

En utilisation de type ancrage temporaire EN 795 type B :2012,

L'équipement sert de ceinturage autour de structures d'amarrage. La structure d'amarrage sur laquelle travaille le dispositif d'ancrage doit résister sans déformation plastique à une valeur de 12 KN dans la direction de la traction. **Attention**, l'équipement peut transmettre à l'amarrage des forces supérieures, jusqu'à 22KN. Il appartient à l'utilisateur d'avoir du matériel et des pratiques limitant les forces transmises à l'amarrage. Les rayons d'appui de l'équipement sur la structure devront être sains et non abrasifs et d'au minimum 15 mm, l'angle final entre les deux extrémités de l'équipement une fois en tension devra être au maximum de 60° et ses extrémités devront être connectées avec des connecteurs distincts. Une fois en place, la direction de la traction sur l'amarrage ne doit pas varier et l'équipement ne doit pas se déplacer sur la structure (glissement par exemple).

En utilisation de type longe fixe EN 354 :2010 relié à l'utilisateur,

l'équipement peut servir de lien entre des connecteurs sur des dispositifs d'ancrage ou de maintien. Pour stopper des chutes, l'équipement tel quel ne doit pas être utilisé seul, il doit faire partie d'un dispositif de protection contre les chutes de hauteur, composé d'un système d'arrêt des chutes conforme à l'EN 363 :2008, EN 353 .2 :2002, EN 12841 :2006, type A, de manière à ce que les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur n'excèdent pas une valeur maximale de 6KN. Lors de l'utilisation du LOV.LINK comme longe connectée à un absorbeur d'énergie, il faut s'assurer que l'ensemble n'excède pas une longueur de 2 mètres maximum après sa mise en place (longe LOV.LINK + connecteur + absorbeur d'énergie). Il convient

STOCKAGE,TRANSPORT :

Le dispositif ne doit jamais être exposé à de fortes chaleurs ou à de grands froids (sup. à 49 ° C ou inf. à -20 ° C)

Si nécessaire pour le nettoyer, rincez l'équipement à l'eau claire. Séchez-le naturellement et à l'abri de toute chaleur directe.

Le dispositif ne doit pas être en contact avec des produits chimiques, des solvants-

Stockez-le à l'abri de l'humidité, des UV, de bord ou d'objet tranchant et des substances chimiques ou corrosives ou toute autre cause possible de dommages ou de détérioration.

COMPATIBILITE

Tout connecteur EN 362 à verrouillage convient.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES :

Durée de vie, mise au rebut :

Faites les vérifications énoncées dans le chapitre « contrôles, points à vérifier » à chaque utilisation et par un contrôleur compétent au moins tous les douze mois (vérification annuelle). **Renseigner à cette occasion, ainsi qu'à chaque évènement spécial ou remarque n'entraînant pas la mise au rebut, la fiche d'identification jointe en annexe ou une copie** qui répertoriera le modèle et ses coordonnées (n° de dispositif, date d'achat, année de fabrication, date de première utilisation, évènements exceptionnels, historique des examens, nom des contrôleurs, etc.). Cette fiche d'identification est l'unique moyen de connaître les dates de dernière et prochaine inspection. Veillez à bien la renseigner. **L'utilisateur devra reporter sous quelque forme que ce soit et de manière lisible ou codée, les dates des dernières et prochaines inspections sur le produit.**

En fonction de l'intensité de l'utilisation, des conditions environnementales ou de la réglementation, cette fréquence de contrôle doit être ajustée.

Tout évènement exceptionnel, effort important (traction supérieure à 300 Kg, facteur de chute supérieur à 0.3) ou effort non approprié (non-respect des chapitres ci-dessus ou autre) doit entraîner la mise au rebut et le renseignement sur la fiche d'identification.

Si vous ne connaissez pas l'historique complet de l'équipement ou doutez de son efficacité, ne l'utilisez plus et mettez-le au rebut.

Si son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc..), le mettre au rebut.

La longe LOV.LINK doit être mise au rebut au maximum 10 ans après la date de fabrication.

La mise au rebut doit se faire par une destruction de l'outil pour éviter toute réutilisation possible.

Toute modification, changement de pièces ou réparation est interdite en dehors des ateliers de **TAZ**.

La garantie contractuelle pièces et main d'œuvre du produit, en cas de défaut de fabrication uniquement, est limitée à trois ans, à l'exclusion des usures normales, des utilisations non appropriées ainsi que des dommages dus aux accidents, négligences et utilisations pour lesquelles le produit n'est pas destiné.

TAZ n'est pas responsable des conséquences indirectes, directes, accidentelles ou de tout autre type de dommages survenus ou résultant de l'utilisation du dispositif.

Traçabilité et marquages :

Voir schéma F et sa légende

Conforme au règlement EU 2016/245

Fiche d'identification, il est de la responsabilité de l'utilisateur de fournir cette fiche et de la remplir. Exemple :

Typ e d'é qui pe me nt	Fo ur nis se ur fa bri ca nt m od èl e	Id en tifi ca tio nn u m ér ot ati on	An né e de fa bri ca tio n	An né e d'a ch at	Da te 1 ^{er} e uti lis ati on	Vérification s annuelles, cf notice technique à actualiser sur taz3d.fr. Indications des dates de dernières et prochaines inspections à reporter sur l'équipeme nt.	Evènement s exceptionn els (chute, retenue de chute, secours, usure, renvoi, rebut...)	Mi se au re bu t pr og ra m ée
--	--	--	--	----------------------------------	---	---	--	--

Longitude de mainti en au travail	T A Z L O V L I N K	S	2 0 20	20	1°Année	Opération ou événement, nom, qualité, date,	2 0 2 6
					Date		
					Détails		
					Prochaine date de contrôle		
					Nom et signature du vérificateur		
					2°Année		
					Date		
					Détails		
					Prochaine date de contrôle		
					Nom et signature du vérificateur		
					3°Année		
					Date		

Organisme notifié en charge de l'examen UE de type

 0082

APAVE SUD EUROPE ZAC Saumaty Seon - 8 Rue Jean
Jacques Vernazza - CS60193 - 13016 MARSEILLE –
France

ATTENTION :

En cas de revente hors du pays de destination, cette notice ainsi que la
fiche d'identification devront vous être fournies dans la langue du pays
d'utilisation.